



Chariot électrique

Association paritaire de santé et de sécurité du travail, secteur imprimerie et activités connexes

Fiche de vérifications



Numéro du chariot :

Date :

Conducteur :

Chariot - vérifications visuelles

- Fuites par terre (huile, liquide de freins)
- Pneus (état, usure)
- Jantes (boulonnées, en bon état)
- Mât (soudure, boulons)
- Chaînes (tension adéquate; ni étirées, écrasées ou cassées)
- Boyaux hydrauliques (ni coupés ou écrasés, sans ballonnement)
- Raccords hydrauliques (ne fuient pas)
- Toit de protection (en place, en bon état, soudé ou boulonné, bien fixé au chariot)
- Dommages au chariot (aspect général)
- Siège (en bon état, bien fixé)
- Plaque signalétique (visible, indique capacité et centre de charge)
- Cadrans (en bon état)
- Fiche de connexion de la batterie (serrée)
- Électrolytes dans les cellules de la batterie (niveau)
- Barrières de la batterie (fermées)
- Extincteur, s'il y a lieu (plein, bien fixé)

Ce document vous est proposé pour vous aider à faire de la prévention dans votre entreprise.

Production

Association paritaire de santé et de sécurité du travail, secteur imprimerie et activités connexes
7450, boul. les Galeries d'Anjou, bureau 450
Anjou (Québec) H1M 3M3
Téléphone : (514) 355-8282
Télécopieur : (514) 355-6818
asp.imprimerie@mpt.net
CAT 00-02-13 - février 2000

Chariot - vérifications en fonctionnement

- Cadrans (opérationnels)
- Indicateur de l'état de charge de la batterie (opérationnel)
- Klaxon, avertisseur de recul (opérationnels)
- Phares, feux arrières, clignotants (opérationnels)
- Volant (répond bien aux manoeuvres)
- Embrayage (répond bien aux manoeuvres)
- Frein de stationnement (opérationnel)
- Frein du siège (opérationnel)
- Freins de service, avant et arrière (opérationnels)
- Commandes hydrauliques (répondent bien aux manoeuvres)
- Élévation du mât (vérifier si fuites, chaînes ou boyaux coincés)

Fourches - vérifications visuelles

- Fourches (même hauteur, centrées, barrées, non craquées ni brisées)
- Dossieret de protection de charge (en place, boulonné, en bon état)

Fourches - vérifications en fonctionnement

- Inclinaison des fourches (répondent bien à la manoeuvre)
- Ouverture et fermeture des fourches coulissantes, s'il y a lieu (répondent bien aux manoeuvres)

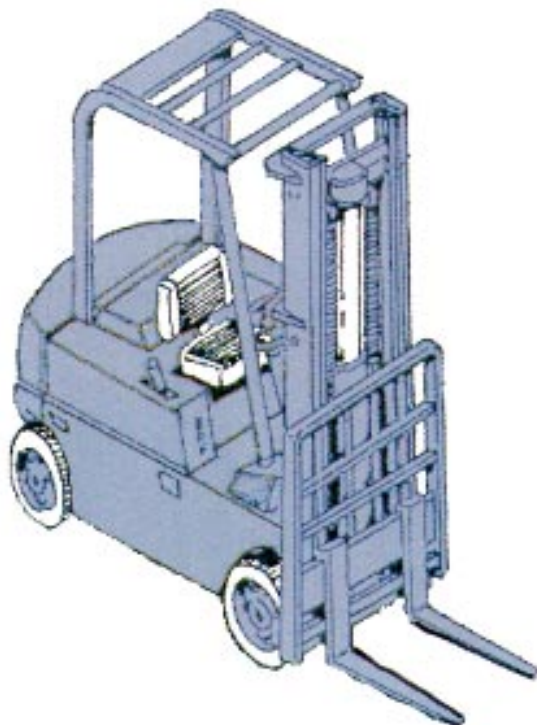
Pinces - vérifications visuelles

- Plaque signalétique (visible, indique capacité et centre de charge)
- Patins de contact (droits, aisément mobiles à la main, non inclinés, ni tordus, ni usés)
- Tige retenant chaque patin de contact (en bon état)
- Bras retenant les patins de contact (en bon état)
- Goupilles des patins de contact (en bon état)
- Boyaux hydrauliques (non coupés, ni écrasés, sans ballonnement)
- Raccords hydrauliques des pinces (ne fuient pas)

Pinces - vérifications en fonctionnement

- Rotation des pinces (répondent bien aux manoeuvres)
- Ouverture et fermeture des pinces (répondent bien aux manoeuvres)
- Bras coulissant (répond bien aux manoeuvres)
- Cylindres des pinces (ne fuient pas)

Remarques



Recharge des batteries

1. Effectuer la recharge des batteries dans les locaux prévus à cet effet, équipés d'eau courante et pourvus d'une ventilation adéquate.
2. S'abstenir de fumer et éviter d'utiliser une flamme nue pour vérifier le niveau de l'électrolyte, car les gaz d'hydrogène dégagés explosent facilement.
3. Éviter de poser tout objet métallique sur la batterie (risque de court-circuit).
4. Garder le dessus des éléments de la batterie sec et propre.
5. Déplacer les batteries horizontalement, à l'aide d'un appareil de levage approprié (pour ne pas renverser l'électrolyte).
6. Mesurer en fin de charge la densité des batteries et, si besoin est, renouveler l'électrolyte (eau distillée).
7. Recouvrir les batteries d'une plaque isolante (caoutchouc, plastique, bois, etc.) lors de la manutention.
8. Recharger rapidement la batterie après la décharge.
9. Porter l'équipement individuel de protection (ex. lunettes et chaussures de sécurité, tablier et gants de caoutchouc).
10. La charge et l'échange des batteries doivent être effectués par du personnel entraîné et désigné.
11. En cas de renversement d'électrolyte sur un employé, laver abondamment avec de l'eau les parties atteintes, de préférence sous une douche de sécurité. Si les yeux sont atteints, laver sous une douche oculaire et consulter un médecin.